

DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE SAINGHIN EN WEPPEES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2024/205

Objet : règle de stationnement provisoire

Le Maire de la Commune de Sainghin-en-Weppes,
Vu, le code général des collectivités territoriales,
Vu, le code de la route,
Vu, le code pénal,
Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu, les pouvoirs de la police du Maire à qui il appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

CONSIDERANT, la nécessité de réglementer provisoirement le stationnement sur les dix places de parking à côté de la salle « La Scène », rue de la Liberté, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération de SAINGHIN-en-WEPPEES, il appartient à l'autorité municipale de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité publique.

ARRETE

Article 1 : Le stationnement des véhicules sera réglementé provisoirement par un dépôt minute (5mns maximum) sur les dix places de parking à côté de la salle « La Scène ». Cela, le jeudi 05 septembre 2024 de 17h00 à 21h00 pour le 80^{ème} anniversaire de la Libération de SAINGHIN-en-WEPPEES.

Article 2 : Tout véhicule en infraction ou stationnement illicite sera enlevé et conduit en fourrière aux frais des contrevenants, conformément aux lois et règlement en vigueur.

Article 3 : Le Directeur Général des services, le Commandant de la brigade de gendarmerie de la BASSEE, la police municipale de la ville de SAINGHIN-en-WEPPEES, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune.

Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de la Bassée,
- Aux archives municipales,
- La Police Municipale.



Fait à Sainghin-en-Weppes le 29 août 2024

Le Maire,

Matthieu CORBILLON



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Matthieu Corbillon', written over the printed name.